



Moment de liesse à la sortie du gymnase de Sigean, suite à l'incendie qui a touché l'Aude lors de l'été 2025

BILAN D'ACTIVITÉ 2025

AG du mercredi 15 avril 2026

Interlude Séjours & Gîte

Vacances, répit, week-ends, journées, et gîte

RESUME

Nous verrons dans ce bilan que l'année 2025 a été positive (réussite des séjours et vacanciers contents, ouverture de la piscine du gîte de Polastron et de la véranda), et que nous avons dû faire face à des situations critiques liées notamment aux incendies dans les Corbières durant l'été.

Table des matières

L'association.....	2
RAPPORT D'ACTIVITÉS	3
I - Actions engagées.....	3
Evolution des accueils répit en semaine	3
Week-ends à thème	3
Les séjours d'été et de fin d'année, les séjours sur mesure.....	4
Les journées.....	4
II - Les moyens	5
III - Bilans statistiques	6
IV - Les faits marquants 2025	7
Concernant les séjours	7
Concernant les salariés.....	8
RAPPORT FINANCIER	10
Evolution des comptes de résultats	12
Evolution du nombre de journées tarifées.....	13
Les perspectives 2026	16

L'association

Forte de 206 adhérents en 2025, l'association a 12 ans d'existence. Cette année 2025 a vu le renouvellement de l'agrément VAO pour 5 ans (jusqu'en 2030), acté sans difficulté.

Les principes de base de l'association sont inchangés depuis sa création (en tous cas, nous nous efforçons de les maintenir en application) :

- Des groupes restreints, voire très restreints, permettant le respect du rythme de chacun, la convivialité et l'adaptation autant que possible aux souhaits individuels,
- Une alimentation simple et saine, avec l'appui de producteurs locaux,
- Des trajets et des lieux de vacances « raisonnés »,
- Autant que possible, la pérennité des équipes encadrantes,
- Une gouvernance (conseil d'administration / bureau) resserrée permettant souplesse, réactivité et dans la mesure du possible intégration de personnes présentant un handicap mental.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

I - Actions engagées

Evolution des accueils répit en semaine

En 2025, nous avons fait évoluer en partie l'accueil de « 1 pour 3 » pour les raisons principales de l'encadrement (1 seul encadrant n'est pas toujours adapté au groupe, même s'il est seulement composé de trois personnes), cet accueil est donc parfois transformé en accueil de 6 personnes pour 2 encadrants.

Cependant nous maintenons certains accueils « répit » à 3 personnes car cela permet à chaque participant de bénéficier d'une écoute et d'une disponibilité particulières, d'une adaptation quasi-totale à ses souhaits ou besoins. Le calme, le repos s'accompagnent d'activités adaptées, soit en intérieur, soit à l'extérieur.

Ces accueils permettent parallèlement des périodes de répit pour les aidants familiaux. Durant l'année 2025, 13 périodes d'accueil de ce type ont été réalisées ; toutes ont eu lieu dans la « maison associative » de Polastron. La permanence du lieu permet à certains vacanciers revenus à plusieurs reprises au cours de l'année de retrouver un lieu familier qui leur permet une tranquillité d'esprit favorable à leur bien-être.

Une majorité des vacanciers bénéficiant de ces périodes sont d'une autonomie relative, et nécessitent un encadrement des plus attentifs.

Week-ends à thème

Activités aquatiques, bien-être, musique, animaux, gastronomie, Noël, culturels (Maroc, Toulouse...), et concerts au zénith de Toulouse, ce sont 15 week-ends qui ont été organisés sur l'année et qui ont abordé ces thématiques. Tous complets.

La majorité de ces week-ends se sont déroulés à Polastron, permettant ainsi à de nombreux vacanciers d'adopter ce lieu comme une « résidence secondaire ».

Les séjours d'été et de fin d'année, les séjours sur mesure

Neuf lieux ont accueilli 149 vacanciers du 19 juillet au 16 août : Salles d'Aude, Lourdes, Campings Méditerranée, ou encore les Landes, entre autres.

En fin d'année, ce sont sept lieux qui ont accueilli 95 vacanciers du 22 décembre au 3 janvier 2026 : Les Cabannes et Lézat (09), Polastron et Villeneuve-L (31), Ascain (64) et Montpellier- Vérargues (34).

Ce sont au total 244 vacanciers qui ont participé à ces séjours (été, hiver).

Les séjours sur mesure ont été réduits en 2025, du fait du foyer de Valence d'Agen qui a momentanément réduit les « transferts » ; ce sont donc 3 séjours sur mesure qui ont été organisés cette année : Concert Les enfoirés (janvier), Paris/Disney pour un couple (mai) et Villeneuve-Lécussan pour un groupe de Valence d'Agen (octobre).

On verra qu'en 2026 les SSM notamment avec Valence d'Agen sont à nouveau reconduits sur toutes les vacances scolaires.

Les journées

Une nouvelle forme d'accueil a été mise en place en 2025 : accueil à la journée, de 10h à 18h ;

- 1 journée réalisée en juin avec 2 personnes (piscine),
- 1 autre en octobre avec 1 personne (bien-être),
- 1 dernière en décembre avec 4 personnes (bien-être).



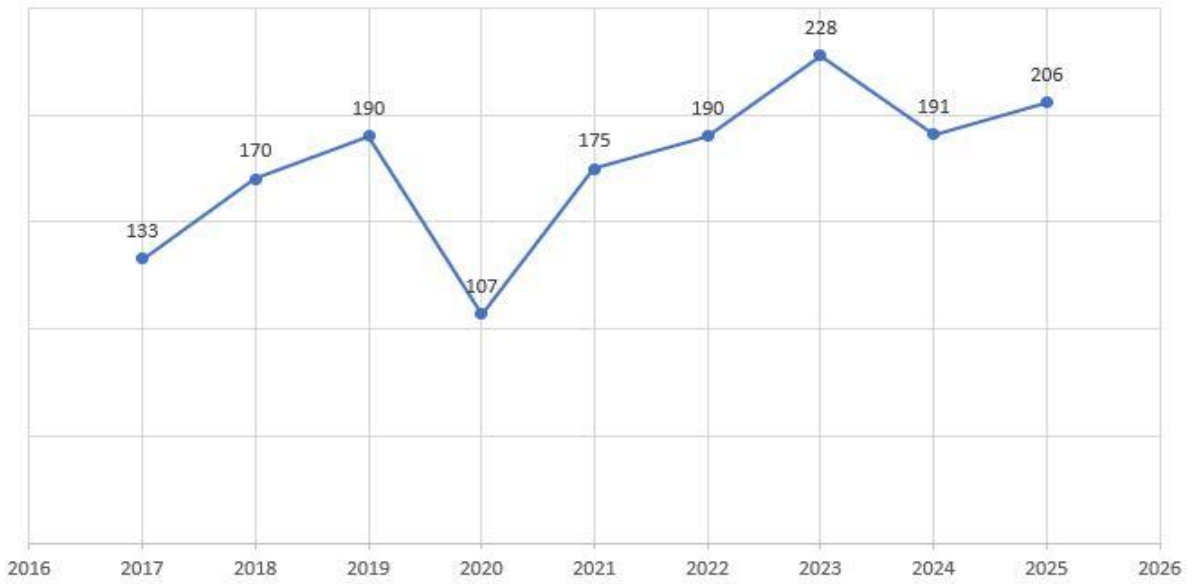
II – Les moyens

- **Un Conseil d'administration collégial**, composé d'une co-présidence de 4 personnes : Christine Fournes, Isabelle Dumont, Noura Horrigue, Anne-Marie Anel (depuis l'AG 2025)
- **206 adhérents**
- **Des salariés** : Guilhem Gary et Céline Fortassin en CDI temps plein, et transformation du CDD d'Aurore Sarniguet en CDI temps partiel (20h/sem) le 1^{er} septembre 2025.
- **Des partenaires** : 15 établissements et 38 familles (en sachant qu'un foyer représente souvent plusieurs pavillons).
- **Un agrément** « Vacances Adaptées Organisées », renouvelé en 2025,
- **Une garantie financière** : accordée chaque année par le Fonds Mutuel de Solidarité de l'UNAT au vu d'un rapport d'activités qualitatif et financier.
- **Un site internet** désormais très actif, pour la communication, mis à jour régulièrement.

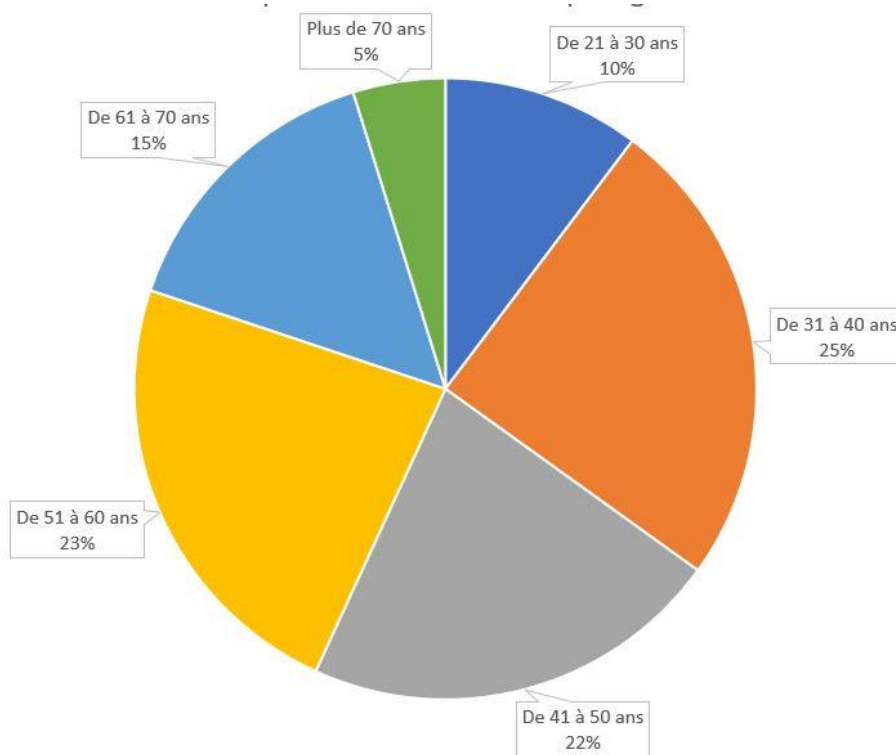


III - Bilans statistiques

Evolution du nombre d'adhérents



Globalement le nombre d'adhérent est stabilisé (ci-dessus), dont voici la répartition par âge :



IV - Les faits marquants 2025

Concernant les séjours

- **Location de la maison** associative à Adapt'Aventure
- **Ouverture de la piscine du gîte** et de l'espace détente aux abords de la piscine, appréciée par tous. L'accent a été mis sur l'accueil de personnes « vieillissantes » (50 ans et plus), avec du matériel aquatique adapté.
- **Création d'une véranda et d'un lieu spécifique** dans la maison, dédié aux soins de bien être ;
- **Séjours non effectués** pour cause de maladie et remboursés : 2 (1650€)
- Le recrutement :
- **Les réunions préparatoires** (devenues obligatoires) : 20 personnes sur la réunion d'été et 20 sur celle d'hiver
- **Nouveau point de rassemblement** au Fousseret (parking de l'école) autorisé par la Mairie, dédié à l'association de 14h à 16 h tous les samedis de la forte saison d'été.
Problème rencontré notamment en fin d'année : retards fréquents entre Purpan et Le Fousseret (« seulement » une heure prévue entre les deux points de rdv) et parfois beaucoup de retard en fin d'année avec le blocage des agriculteurs sur l'A64.
- **Les contrôles** : prévu à St Béat en juillet mais reporté et finalement annulé, ssm octobre à Polastron dont les points à améliorer en particulier portent sur le fonctionnement des extincteurs, l'affichage d'un plan de la maison, procéder à un entraînement d'évacuation en cas d'incendie.
- **Décès d'une vacancière**, des dons à l'association ont été effectués par les proches à cette occasion.
- **Renouvellement VAO** : l'occasion de revenir sur l'ensemble de l'activité des cinq années précédentes
- **Accueil** à la journée (nouveau)
- **3 rapatriements** durant l'été (problèmes de comportement pour deux et problème de rythme pour un 3^{ème}).

- **35 personnels encadrants occasionnels** (été) dont 6 personnes pour les repos des animateurs. Pas de grosses difficultés rencontrées avec les équipes, pb de communication parfois, certains jeunes un peu trop « autoritaires ».
- **2 évacuations de campings du fait de deux incendies majeurs dans l'Aude**, pour le camping de La Palme : une nuit passée à la salle des fêtes de Sigean et pour le groupe du camping Le Pinada 2 nuits passées à la MJC de Lézignan. Surcoût de 4000 € lié au relogement sur le camping du Casties (31), l'association ayant fait le choix de poursuivre les séjours dans un autre lieu, plutôt que de les interrompre purement et simplement. Des dons ont été effectués à l'association pour pallier ce surcoût.
- **1 canicule** vigilance orange et rouge sur plus de 8 jours. Nous avons bénéficié d'une salle climatisée prêtée la mairie du Fousseret, pour y réaliser des activités (loto, karaoké...).
- **21 véhicules loués (été / hiver) et 3 remorquages**
- **14 oublis/pertes** (sac, vêtement, argent de poches ...)
- **Environ 1000 heures de travail effectuées** par les salariés permanents en relais 24h/24h du 19 juillet au 16 août
- **Retrait de la carte PMR en décembre 2025** (Utilisation, dans le cadre d'un séjour, d'une place PMR sans vacanciers)

Concernant les salariés

- **Formation** : Avril 2025 Céline Fortassin a validé la formation de Gérontopraticienne à Marseille. Cette formation lui a permis de proposer des soins de grande qualité lors de mini-séjours.
- **Arrêt maladie d'un salarié** sur la période de fin d'année, qui a par conséquent posé la question de son remplacement. Et plus généralement, a posé la question de savoir comment l'un des trois salariés en CDI peut concrètement être remplacé.
- Constat des heures comptabilisées entre novembre 2024 et novembre 2025= +100h environ pour chacun des deux salariés à temps plein. Pour Aurore

Sarniguet le temps est annualisé, théoriquement au terme d'une année complète, il ne doit pas y avoir d'heure supplémentaire à récupérer.

- **Bilan Coaching des deux salariés à temps plein :**

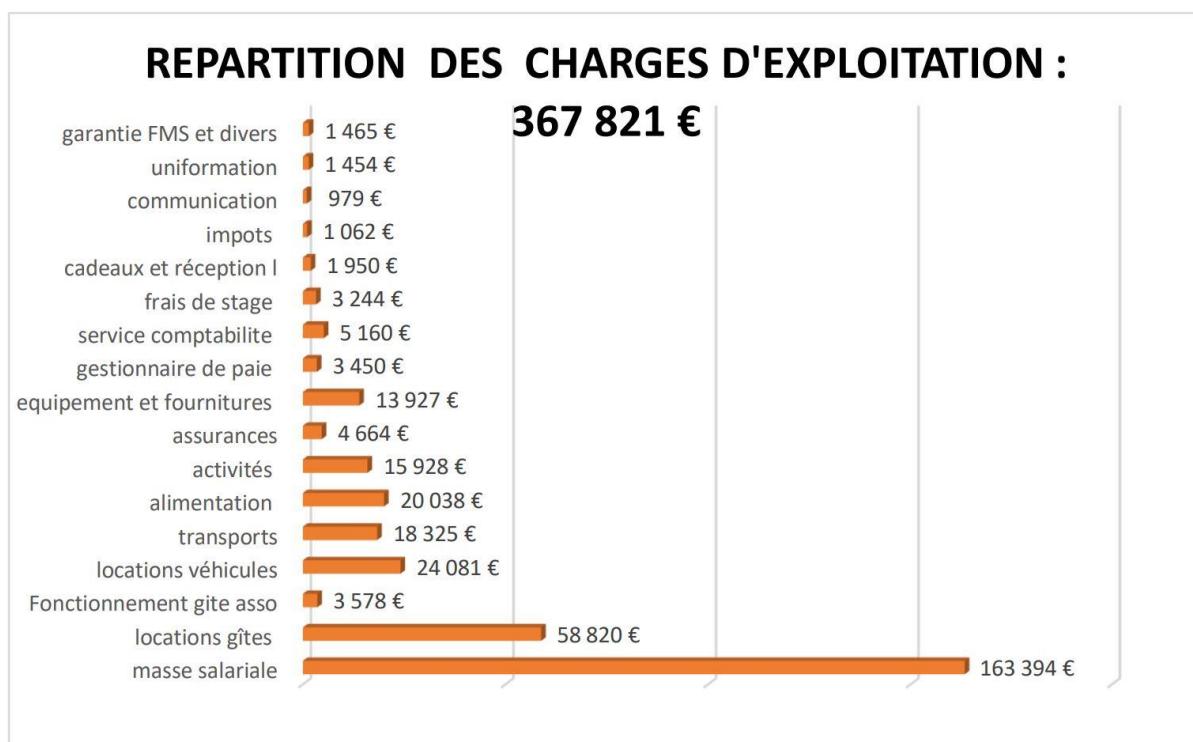
- o Mise en place de la comptabilisation des heures,
- o Meilleur suivi des séjours sur les fortes périodes,
- o Meilleure organisation pour les astreintes,
- o Rencontres de certains foyers,
- o Meilleure planification des activités sur l'année : le mois de mai 2025 sans activité (seulement Paris) a permis d'anticiper l'activité de l'été de manière plus sereine.

- **Transformation du CDD d'Aurore Sarniguet en CDI en septembre 2025**

- **Recrutement 2025** : avoir une salariée dédiée à ce poste, en l'occurrence Aurore Sarniguet, améliore grandement cette tâche : meilleure organisation du travail (mieux sectorisé) et optimisation de la composition des équipes d'encadrement, et davantage de temps consacré aux différents contacts avec les candidats.



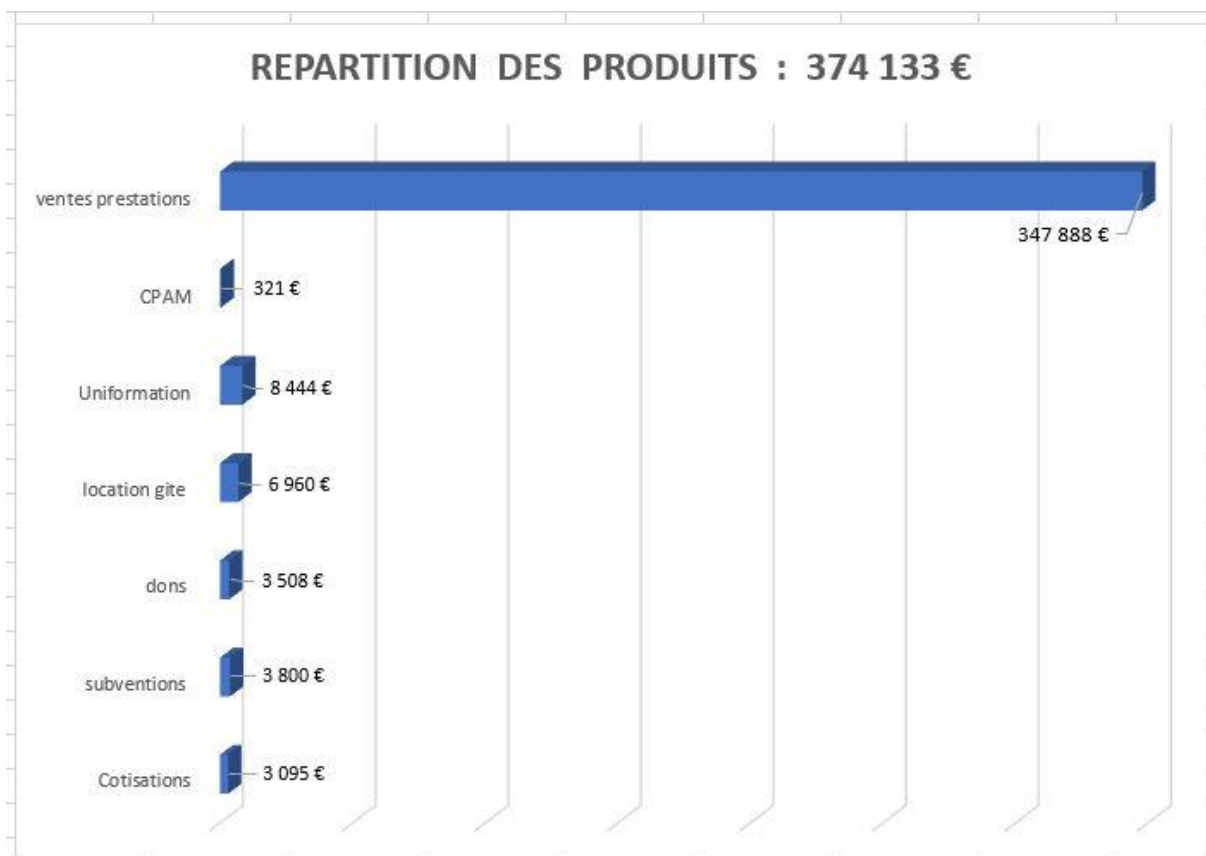
RAPPORT FINANCIER



Les transports : intègrent les déplacements lors des séjours, le carburant pour le fonctionnement général, l'entretien des véhicules et les notes de frais liées aux déplacements des salariés.

Les équipements et fournitures : petit matériel, fournitures administratives, équipement maison et maintenance (entretien piscine)

On note des augmentations sensibles par rapport à 2024 : notamment dans la location des gîtes (+12 000€) et la location des véhicules (+ 8000 € - changement de prestataire), l'équipement lié au fonctionnement de la maison de Polastron (+ 7000€).

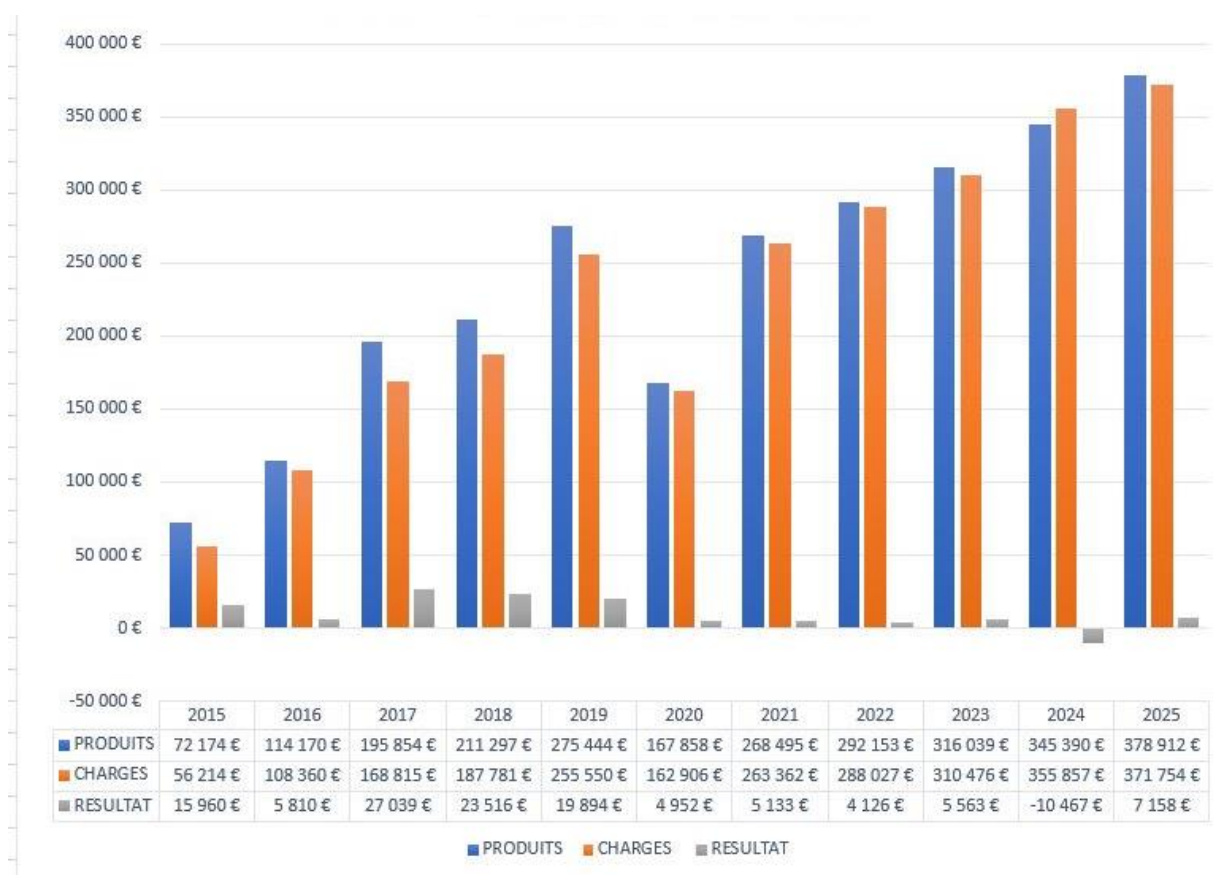


A noter une augmentation d'environ 35 000€ du montant des prestations de service entre 2024 et 2025 due à une augmentation des journées tarifées :

- De + 73 jours pour les moyens et longs séjours (avec une augmentation du prix de journée de 5€)
- De + 120 jours pour les week-end et mini séjours (tarif inchangé par rapport à 2024)



Evolution des comptes de résultats

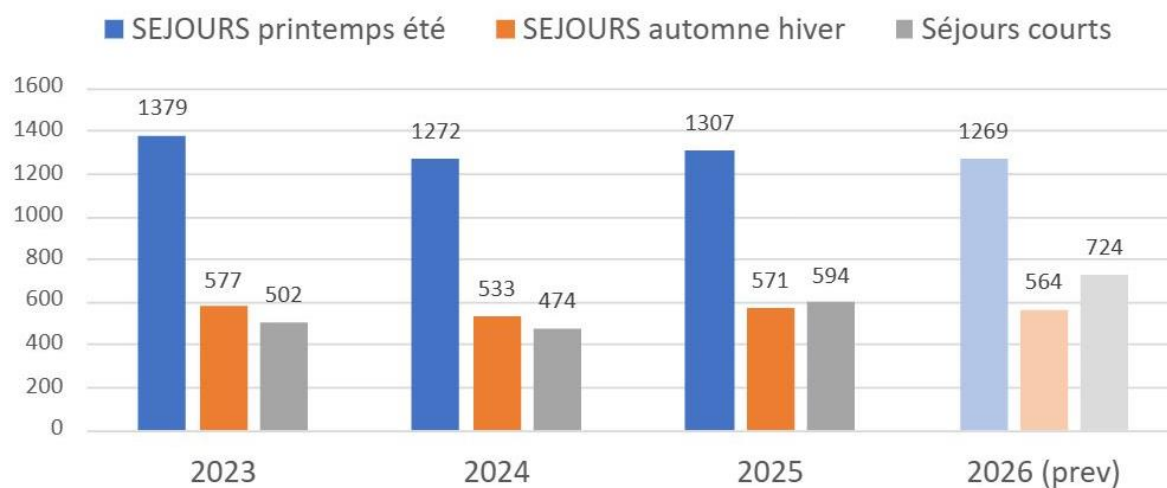


L'année 2025 voit à nouveau un compte de résultat en léger excédent, ce qui n'était pas le cas en 2024.

Evolution du nombre de journées tarifées

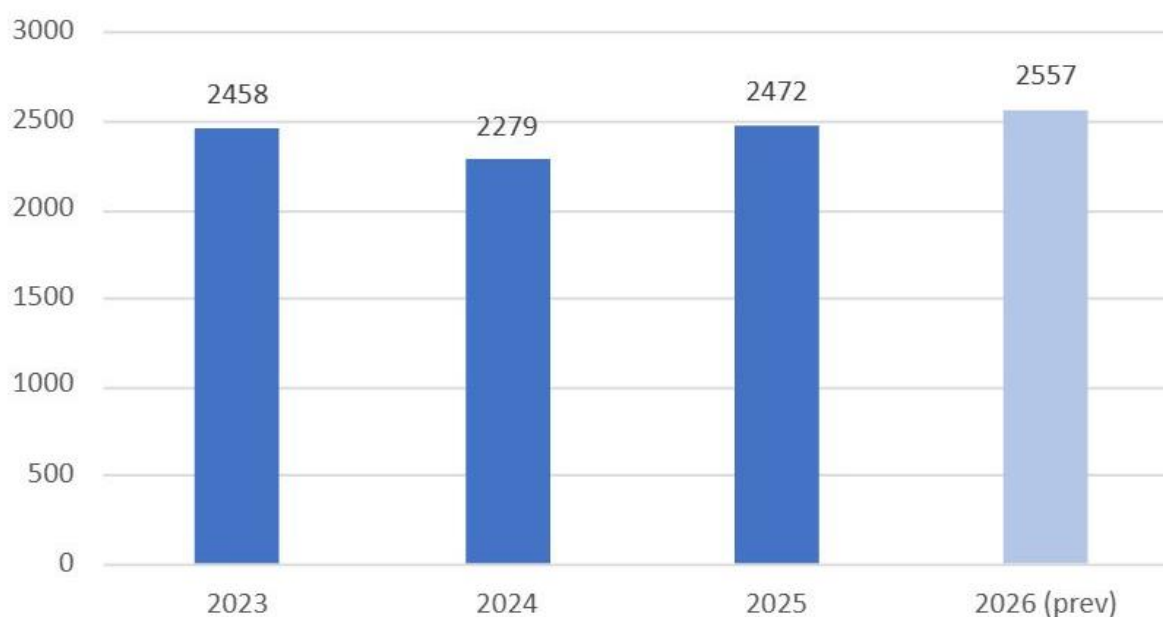
A noter qu'une journée tarifée représente une journée d'un vacancier sur un séjour

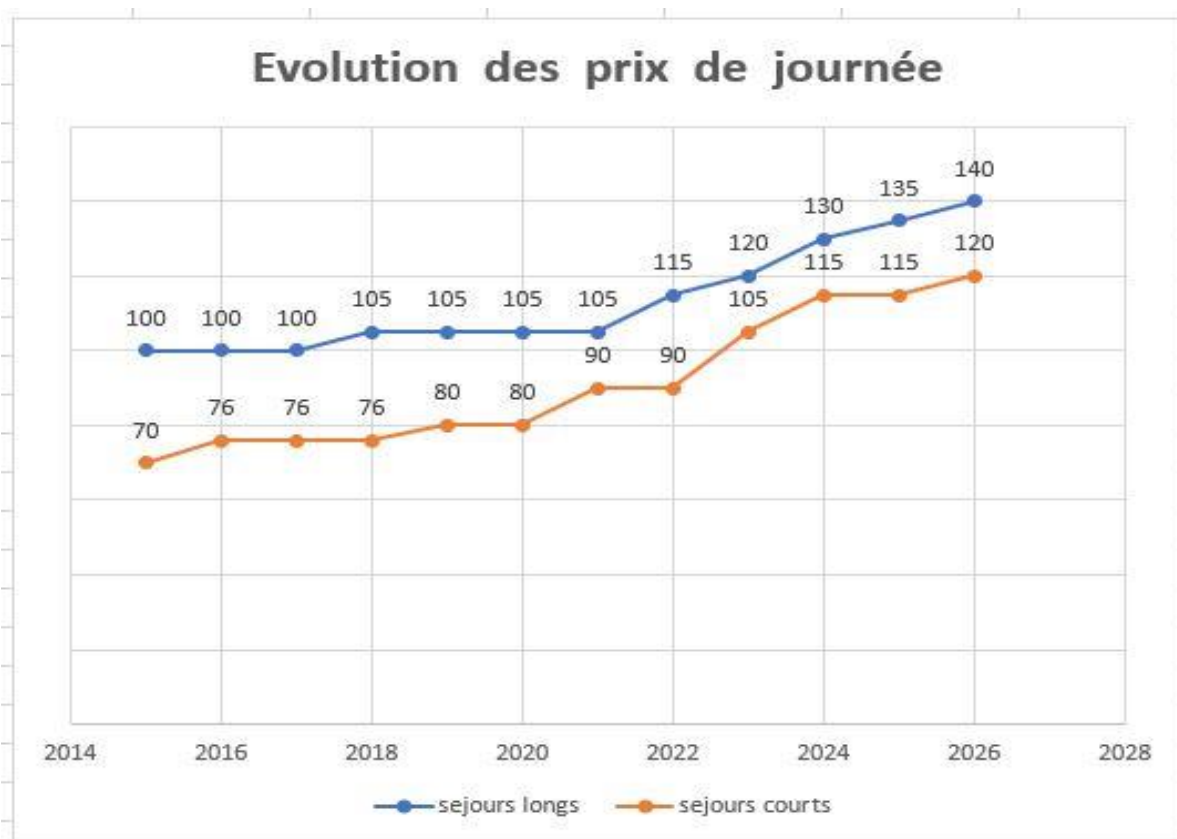
Exemple : 7 vacanciers sur 3 jours = $7 \times 3 = 21$ journées tarifées



L'augmentation *prévisionnelle* des journées tarifées en 2026 est due principalement à la reprise des séjours sur mesure (hors été). Nous confirmerons cela lors du bilan 2026.

Ci-dessous l'évolution du total des journées tarifées





BUDGET PREVISIONNEL		2026		10/02/2026
CHARGES			PRODUITS	
60 - ACHATS			70 - vente de prestations de service	
alimentation	21 100	prestations de service	348 000	
fourniture entretien et petit équipement	2 200	produits activités annexes (location)	4 000	
activités éducatives	14 200			
fournitures peda et sanitaires	1 500	74 - subvention d'exploitation		
fournitures non stock. (carburant FG ,,	1 500	Etat		
fournitures non stock Polastron (eau, ener	3 500	Mairie de Toulouse	1 000	
autres fournitures	600	Departement Haute Garonne		
61 - SERVICES EXTERIEURS			Mairie de Polastron	600
Locations gîtes hors Polastron	63 400	Autres		
Locations vehicules	21 400			
Entretien et réparation vehicules	4 500			
assurances+ garantie remboursemt	6 600			
Entretien mobilier (Polastron)	2 400			
Gestionnaire de paie	3 500			
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS			75 - autres produits gestion courante	
publicité, publication, site internet	1 450	cotisations	2 700	
Transports (carburant séjour)	9 100	Autres		
Notes de frais CEE	3 000			
Notes de frais FG (+ restaurat° FG)	3 600			
frais postaux et télécomm°	1 000			
services bancaires	300			
Mise à disposition comptable	6 500			
adhésions (GESL, PSA, UNAT)	250			
UNAT / FMS garantie financiere	1 000			
63 - IMPOTS ET TAXES				
Uniformation	1 400			
impots fonciers	1 100			
64 - CHARGES DE PERSONNEL				
salaires et cotisations CDI	94 300			
salaires + cotisations CEE	64 200			
mutuelle	2 100			
autres charges de personnel	200			
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS				
emprunt Polastron	20 400			
TOTAL DES CHARGES	356 300	TOTAL DES PRODUITS	356 300	
86 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			Valorisation du bénévolat	3 000
Personnel bénévole	3 000			
TOTAL PREVISIONNEL	359 300	TOTAL PREVISIONNEL	359 300	

La plupart des perspectives évoquées l'année dernière a été réalisée (aménagement de la piscine, location du gîte, coaching, ...); seules les nouvelles demandes de subvention d'investissement (panneaux solaires, fosse...) n'ont pas été réalisées, compte tenu du reliquat des subventions obtenues dans le cadre du CCAH encore disponibles en 2025.

Les perspectives 2026

- Mise en œuvre de nouvelles demandes de subvention (fosse, panneaux solaires...)
- Augmentation de 5€ du salaire journalier des animateurs et responsables
- Commencer l'activité de l'été plus tôt pour alléger l'activité du début août (suite notamment aux visites de foyers)
- Mise en ligne des programmes plus tôt (par exemple l'automne 2026 au mois de mai 2026)
- Davantage d'accueils à la journée (massages, musique, restaurant...)
- Réfléchir à des « tutos » sur certaines tâches administratives comme la facturation, les déclarations VAO, ... afin qu'un remplacement entre salariés (voire avec les bénévoles) puisse se faire
- Entretien du gîte (suivi des travaux en cours, rangement, réparations...)
- Travaux/Investissement à prévoir : la fosse septique, la terrasse devant la véranda, le toit, le coffre de rangement, les barrières de la piscine...
- Après chaque location, nécessité de faire un état des lieux du gîte
- Suite de la situation de la famille Rauzy
- Visites des gîtes souhaitables
- Poursuite de la réflexion sur les astreintes : comment les comptabiliser ?
- Poursuite de la réflexion sur le remplacement des salariés en cas d'arrêt maladie